



Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN

Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr

COMMISSION DE DISCIPLINE

PROCHAINES REUNIONS

Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

✕ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, entre 9 heures et 10 heures, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;

✕ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

→ Le **SAMEDI 21 OCTOBRE 2017** pour les exclusions et les incidents **jusqu'au 15 OCTOBRE**, y compris les matchs arrêtés

→ Le **SAMEDI 28 OCTOBRE 2017** pour les exclusions et les incidents **jusqu'au 22 OCTOBRE**, y compris les matchs arrêtés

Le Président de la Commission :
Bernard DEJARDIN.



PERMANENCE FORMATION

INFORMATION DU SAMEDI 21 OCTOBRE - DE 10 HEURES A 12 HEURES

La commission vous informe que lors de cette permanence, bien que tous les sujets peuvent être abordés, elle souhaite insister sur la thématique « projet de développement des clubs » en présentant les modules de formation mis en place par l'IFF notamment celui destiné aux accompagnateurs d'équipes U6 à U9 destiné à tous mais plus particulièrement aux jeunes et futurs dirigeants qui sont en puissance les parents des joueuses et joueurs U6 à U11.

Merci de signaler votre participation au secrétariat du district.

Le Secrétaire Général :
Richard RATAJCZAK.



COMITE DIRECTEUR

REUNION DU 25 SEPTEMBRE 2017

Présidence : Jean Louis GAMELIN

Présents : Evelyne BAUDUIN - Delphine BRESA - Raymond CARON - Didier CLAY - Louis DARTOIS - Jean DENEUVILLE - Bernard DEJARDIN - Denis LAMORILLE - Pascal LEPROVOST - Serge PAUCHET - Richard RATAJCZAK - Michel SERGEANT - Daniel SION - Pascal WATEL -

Assistent à la réunion : Franck GONCALVES, CTD - Henry MACIUSZCZAK, Président de la CAA -

Excusés : Chouki BELLA - Gérard DEBONNE - Alain DELHAYE - Ottorino Di BERNARDO - Francis LEYVAL

✓ Approbation du PV de la réunion du 31 Août 2017 paru à l'Hebdo Foot Artois n° 571 du 19 Septembre 2017

✓ AGENDA :

- › Mardi 26 septembre : Tirage au sort de la coupe Gambardella à LIEVIN.
- › Mercredi 27 septembre : Tirage au sort des coupes de France et coupes de la Ligue masculines et féminines.
- › Samedi 30 septembre : Commission de discipline - Formation des candidats arbitres à BULLY (1^{er} cours) - Permanence Information de 10 heures à 12 heures.
- › Dimanche 1er Octobre : Rentrée des féminines U6 à U9 à DAINVILLE.
- › Samedi 7 Octobre : Commission de discipline - Formation des candidats arbitres à BULLY (2^{er} cours).
- › Dimanche 8 Octobre : Formation des arbitres assistants débutants à LOOS - Coupes de France, de la ligue, d'Artois et Plateau, championnat de la D4 à D7.
- › Lundi 9 Octobre : Commission plénière des arbitres - Commission des terrains.
- › Vendredi 13 Octobre : Commission de discipline.
- › Samedi 14 Octobre : ASSEMBLEE GENERALE du DISTRICT à MARLES LES MINES - Formation des candidats arbitres à BULLY (3^{ème} cours et examen).
- › Dimanche 15 Octobre : Stage des arbitres D3 promotionnels à LIEVIN.
- › Lundi 16 Octobre : Correction de l'examen d'arbitre.
- › Jeudi 19 Octobre : Commission technique.
- › Samedi 21 Octobre : Permanence Information de 10 heures à 12 heures - Commission de discipline - Stage pratique des jeunes arbitres à OIGNIES.
- › Du 23 au 26 Octobre : Formation arbitres en externat à La Gaillette.
- › Mercredi 25 Octobre : Formation Réseau Bleu.
- › Vendredi 27 Octobre : Commission plénière des arbitres.
- › Samedi 28 Octobre : Commission de discipline - Stage des arbitres D2, D3 non promotionnels et des assistants D2.
- › Lundi 30 Octobre : Bureau.
- › Mardi 31 Octobre : Halloween des féminines à LIEVIN.

✓ Désignation et approbation des commissions dont la liste sera mise en ligne sur le site du District. Outre l'intégration de quelques nouveaux membres aux lieux et places de personnes démissionnaires ou ne rendant pas les services escomptés, les principales modifications concernent :

- › La fusion de l'ensemble des commissions concernant le futsal (seniors, jeunes et féminines)
- › La création d'un groupe de coordination des coupes appelé à intervenir à partir du tirage au sort des ¼ de finale

Le président fait également le point des représentants du district dans les commissions régionales.

✓ LE POINT DES COMPETITIONS :

› Seniors :

Championnats : Une seule journée. A noter quelques forfaits et 4 arrêtés municipaux.

Coupes : A ce jour, 3 tours de coupe d'ARTOIS - 2 tours de coupe CICA et 1 tour dans les autres coupes se sont déroulés.

› Jeunes :

Championnats : les D1 ont disputé 2 journées, les autres vont démarrer. Le 1^{er} plateau U15 à 8 a comporté de nombreux forfaits.

Coupes : Les 3 journées comptant pour le 1^{er} tour de la coupe d'ARTOIS ont connu de nombreux forfaits : 24% des rencontres en U18 et 20% en U15. De ce fait des difficultés apparaissent pour la formation des groupes de D2 à D4

› Futsal :

La compétition débute semaine 39 avec l'utilisation de la FMI.

› Féminines :

Une seule journée de championnat.

› Football d'animation :

La phase 1 a débuté.

✓ ASSEMBLEE GENERALE DE MARLES LES MINES :

- › Le président de la ligue a confirmé sa présence.
- › Le film retraçant l'activité du district est en cours de finalisation.
- › Le Comité Directeur approuve la liste des clubs récompensés dans le cadre du Protocole Artois.
- › Pour l'enregistrement des clubs présents, il est demandé aux clubs d'imprimer la licence du dirigeant qui les représentera sur footclubs.
- › Une procédure est mise en place pour le prêt et le retour des dispositifs de vote (boîtiers et ordinateur),

✓ SERVICES CIVIQUES

- › 14 candidatures ont été reçues par la voie officielle et 3 directement au district. 3 personnes ont été entendues et 1 candidat est retenu pour le football féminin avec entrée en fonction prévue mi-octobre.

✓ PROCHAINES REUNIONS ET FORMATIONS

› **Réseau Bleu** : Une formation est en préparation au district le 25 Octobre de 10 heures à 16 heures; elle pourrait réunir outre le personnel du district, 14 autres personnes.

› **Information des clubs** : Lors de la permanence du 16 septembre, les clubs futsal ont montré de l'intérêt pour le projet « club ». La prochaine permanence aura lieu le 21 Octobre.

› **Bureau** : les prochaines réunions sont prévues les 30 octobre et 27 novembre.

› **Comité directeur** : les prochaines réunions sont prévues les 6 novembre et 12 décembre.

✓ ARBITRAGE :

› A ce jour, 41 arbitres dont 19 jeunes n'ont pas validé leur dossier médical et ne sont pas en situation d'officier. Par ailleurs, la CAA a enregistré 26 arrêts dont 12 jeunes.

› La session de formation de BULLY démarrera avec 33 candidats inscrits ; pour celle de La GAILLETTE la CAA a reçu 13 inscriptions.

› La réunion générale des arbitres est prévue le 9 Juin 2018.

V INFORMATIONS DIVERSES :

- › Finances solidaires : les ballons pour les clubs de ligue ont été reçus et sont en cours de distribution.
- › Programme fédéral « ambitions 2020 » : une réunion est prévue à PARIS le 12 Octobre ; le district sera représenté par ses élus au conseil de ligue et le club de WINGLES.
- › Assemblée fédérale : Le comité directeur désigne Evelyne BAUDUIN pour le représenter en cas d'absence du président.
- › FMI : le week end des 16 et 17 septembre a été marqué par un sérieux dysfonctionnement des serveurs fédéraux. Actuellement une anomalie subsiste pour ce qui concerne les forfaits
- › Assemblée générale de ligue : elle aura lieu le 11 Novembre à ORCHIES.

Le Président du District :
Jean Louis GAMELIN.

Le Secrétaire Général :
Richard RATAJCZAK.



INFRACTIONS DECOULANT DE L'APPLICATION DES REGLEMENTS GENERAUX CONCERNANT LES EQUIPES ENGAGEES

ARTICLE 83 DES REGLEMENTS GENERAUX

Situation arrêtée au 10 Octobre 2017

Article 83 : Rappel des dispositions

- › La possibilité d'accéder en division supérieure ou de se maintenir dans une division repose sur le respect des conditions minimales de nombre d'équipes terminant les championnats en fonction du niveau de l'équipe senior A
- › La non observation de ces dispositions entraîne pour l'équipe hiérarchiquement la plus élevée l'impossibilité d'accéder en division supérieure si son classement en fin de saison le permettait ou la rétrogradation en division inférieure si le classement en fin de saison permettait le maintien.
- › Une rétrogradation résultant de ces dispositions intervient en supplément d'une relégation sportive en division inférieure.
- › Il est rappelé que les équipes vétérans n'entrent pas en ligne de compte, qu'une entente est décomptée pour une demi-équipe et qu'au niveau des débutants, les ententes étant interdites ; par ailleurs une équipe engagée est décomptée pour une demi-équipe pour les U8/U9 pratiquant à 5. En ce qui concerne les U6/U7, 6 joueurs licenciés seront décomptés pour une demi-équipe.
- › Enfin, les féminines et les U15 engagés en effectif réduit sont décomptés pour une équipe

Clubs évoluant en D3 :

Manque 1 équipe de jeunes

AO Hermies

Club évoluant en D4

Manque 1 équipe seniors

FC Méricourt

AS Saint Venant

Manque 1/2 équipe de jeunes

ES Bois Bernard

Clubs évoluant en D5

Manque 1/2 équipe jeunes

US Mondicourt

US Boiry

Clubs évoluant en D6

Manque 2 équipes jeunes ou 1 seniors et 1 jeunes

ES Carency

Manque 1 équipe jeunes

JS Achiet

AJ Ruitz

Manque ½ équipe jeunes

AS Berneville

Clubs évoluant en D7 et ne pouvant accéder en division supérieure parce que n'ayant engagé qu'une seule équipe

Manque 1 équipe

JS Bourecq

ES Etrun

ES Noeux les Auxi

ES Ourton

ES Roeux

ES Thiennes

AEP Verdrel

Le Secrétaire Général :

Richard RATAJCZAK.



COUPES JEUNES - RECTIFICATIF

CALENDRIER des PROCHAINES JOURNEES des COUPES (jusqu'à la trêve)

› 28 et 29 octobre 2017 :

Coupe **GAMBARDELLA** (4^{ème} tour)

Coupes **ARTOIS U18** et **ARTOIS U15** (3^{ème} tour)

Coupes **LEBAS U18** et **POUILLY U15** (2^{ème} tour)

› Dimanche 12 novembre 2017 :

Coupe **GAMBARDELLA** (5^{ème} tour – Finale Régionale)

Coupe **ARTOIS U15 à 8** (1^{er} tour)

› Dimanche 3 décembre 2017 :

Coupe **GAMBARDELLA** (1^{er} tour FEDERAL)

› 9 et 10 décembre 2017 :

Coupes **ARTOIS U18** et **ARTOIS U15** (4^{ème} tour)

Le Président de la Commission :

Marc TINCION



COMMISSION des CALENDRIERS SENIORS

GRILLE MONTEES/DESCENTES - APPLICABLE JUIN 2018

(fin de saison 2017/2018)

Assemblée Générale du district du 14 OCTOBRE 2017 à MARLES les MINES
(annule et remplace la grille parue en Aout 2017)

D1

Nombre d'équipes	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
Montées en Ligue	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Descentes de Ligue	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Montées de D2	6	5	4	3	4	4	4	3	3	6	5	7
Descentes en D2	2	2	2	2	2	3	4	4	5	3	3	2
Nombre d'équipes	12	12	12	12	14	14	14	14	14	20	20	24

D2

Nombre d'équipes	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
Montées en D1	6	5	4	3	4	4	4	3	3	6	5	7
Descentes de D1	2	2	2	2	2	3	4	4	5	3	3	2
Montées de D3	6	6	6	5	5	4	4	3	3	5	5	7
Descentes en D3	2	3	4	4	3	3	4	4	5	2	3	2
Nombre d'équipes	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24

D3

Nombre d'équipes	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36
Montées en D2	6	6	6	5	5	4	4	3	3	5	5	7
Descentes de D2	2	3	4	4	3	3	4	4	5	2	3	2
Montées de D4	8	8	8	7	6	5	4	4	4	7	7	8
Descentes en D4	4	5	6	6	4	4	4	5	6	4	5	3
Nombre d'équipes	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36	36

D4

Nombre d'équipes	48	48	48	48	48	48	48	48	48	48	48	48
Montées en D3	8	8	8	7	6	5	4	4	4	7	7	8
Descentes de D3	4	5	6	6	4	4	4	5	6	4	5	3
Montées de D5	10	10	10	10	10	10	10	9	8	10	10	10
Descentes en D5	6	7	8	9	8	9	10	10	10	7	8	5
Nombre d'équipes	48	48	48	48	48	48	48	48	48	48	48	48

D5

Nombre d'équipes	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
Montées en D4	10	10	10	10	10	10	10	9	8	10	10	10
Descentes de D4	6	7	8	9	8	9	10	10	10	7	8	5
Montées de D6	12	12	12	12	12	12	12	11	10	12	12	12
Descentes en D6	8	9	10	11	10	11	12	12	12	9	10	7
Nombre d'équipes	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60

D6

Nombre d'équipes	72	72	72	72	72	72	72	72	72	72	72	72
Montées en D5	12	12	12	12	12	12	12	11	10	12	12	12
Descentes de D5	8	9	10	11	10	11	12	12	12	9	10	7
Montées de D7	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Descentes en D7	10	11	12	13	12	13	14	15	16	11	12	9
Nombre d'équipes	72	72	72	72	72	72	72	72	72	72	72	72

D7

Montées en D6	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
Descentes de D6	10	11	12	13	12	13	14	15	16	11	12	9

Le Président du Département :
Richard RATAJCZAK.



COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

La 2eme phase des critères U11 et U13 reprend le **4 novembre**.

Les clubs désirant effectuer **une modification dans les engagements (inscription ou retrait) doivent faire parvenir un mail au secrétariat du District.**

Le Président du Département :
Jean DENEUVILLE.

Le Président de la Commission :
Alain DELHAYE.



COMMISSION des CALENDRIERS SENIORS

JOURNÉE DES 21 ET 22 OCTOBRE 2017

Rencontres concernées par les matches de coupes

MATCH AVANCE

D4 – GROUPE C

US Noyelles sous Lens (b) / ES Angres : **match inversé - le 21 à 19 heures à ANGRES.**

MATCHES MODIFIES

D4 – GROUPE A

FC Lillers / FC Calonne (b) à **17 heures 15.**

MATCHES REMIS

D1

US Gonnehem / AG Grenay

D3 – GROUPE B

USSM Loos (b) / AS Loison

D4 – GROUPE B

AG Grenay (b) / RC Labourse (b)

D4 – GROUPE C

ASSB Oignies (b) / US Vimy (c)

D6 – GROUPE D

AS Roclincourt (b) / AG Grenay (c)

D7 – GROUPE D

USSM Loos (c) – FC Hersin (b)

JOURNEE DU 1ER NOVEMBRE

D1

US Gonnehem / AG Grenay

D3 – GROUPE B

USSM Loos (b) / AS Loison

D3 – GROUPE C

AO Hermies / US Houdain

D4 – GROUPE D

OC Cojeul / AS Beaurains (b)

D5 – GROUPE C

US Ablain / Beaumetz Sud Artois (b)

D6 – GROUPE D

AS Roclincourt / AG Grenay (c)

D6 – GROUPE E

ES Haisnes (b) / FCH Lens (1 délégué)

D7 – GROUPE A

AS Quiéry (b) / ES Etrun

D7 – GROUPE B

US Monchy (c) / ES Saulty (b) à 15 heures

D7 – GROUPE C

ASC Camblain (c) / ES Noeux les Auxi à 15 heures

AS Frévent (c) / CS Pernes (b)

D7 – GROUPE D

USSM Loos (c) / FC Hersin (b) à 15 heures sur synthétique.

D7 – GROUPE E

CS Diana Liévin (d) / FC Beaumont (b) à 15 heures
SC Fouquières (b) / ASSB Oignies (c)

D7 – GROUPE F

ES Chocques (b) / AS Cauchy (c)

Le Président du Département :
Richard RATAJCZAK.



COMMISSION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS

REUNION DU 11 OCTOBRE 2017

Présidence : Evelyne BAUDUIN –

Présents : Jean Pierre CERER – Bernard DEJARDIN – Jean DENEUVILLE – Jacques PENNINCK –

Excusés : Jean Pierre JANNOT – Ottorino DI BERNARDO -

DATE D'APPLICATION le 17 OCTOBRE 2017

RESERVES ET HOMOLOGATIONS

Les membres de la commission licenciés dans un club, ne participent ni aux délibérations, ni aux votes concernant leurs équipes et celles évoluant dans les mêmes catégories, divisions et groupes que les leurs.

COUPE D'ARTOIS U15 – 1ER TOUR – 1ERE JOURNEE

19892775 – ANNEQUIN OS/RC LABOURSE du 10 Septembre 2017

Match arrêté à la 79^{ème} minute pour abandon de terrain

1/ Réserves d'ANNEQUIN sur la participation et la qualification des joueurs Alexis BUISINE, Mattéo DISTINGUIN, Mattéo DUFOUR, Enzo VITTORI, Clément DUMUR, Axel LOEZ, Thibaut COEUGNIET, Lucas BRAUN, Julian LERIQUE, Andy BOUTRY, Tanguy THIENPONT, Lony BOULENGUEZ, Mathys MANIEZ, Giovany VILAIN du club de RC LABOURSE pour le motif suivant : sont inscrits sur la feuille de match plus de 6 joueurs mutés.

2/ Réserves de m. WESTRELIN Louigi, licence 2543792647 dirigeant responsable du club de RC LABOURSE sur la qualification des joueurs Tony BERNARD, Virgil PLUYM, Rémi MOREL, Dylan VIEUBLED, Anthony BOUCHERIE, David BARREZ, Kevin DESMIDT, Kevin MARLIERE, Enzo BERNARD, Hans MACHU, Samuel DUBOIS, Bastien GASTELU, Corentin VALETTE du club d'OS ANNEQUIN pour le motif suivant : la présente rencontre est à match à rejouer et les joueurs cités ci-dessous n'étaient pas qualifiés au sein du club d'OS ANNEQUIN à la date de la première rencontre.

3/ Réserves de RC LABOURSE sur la qualification et la participation du joueur DESMIDT Kevin du club d'OS ANNEQUIN pour le motif suivant : le joueur DESMIDT Kevin du club d'OS ANNEQUIN était en état de suspension au jour de la présente rencontre.

Réserves confirmées, appuyées, motivées.

La commission,

Pour les premières réserves et après vérification, seul quatre joueurs mutés figurent sur la feuille de match, le nombre de mutés est fixé à six dont deux hors période normale (Article 131 des RG du DA).

Dit que les réserves sont non recevables.

Droits conservés

Pour les deuxièmes réserves, après vérification, tous les joueurs présents sur la feuille de match étaient qualifiés au jour de la rencontre

Dit que les réserves sont non recevables.

Droits conservés

Pour les troisièmes réserves, après vérification,

La commission

Considérant que le joueur DESMIDT Kevin, suspendu pour 6 matchs dont 5 fermes + l'automatique, à compter du 7 juin 2017

Dit que le joueur DESMIDT Kevin ne pouvait pas participer à la rencontre en rubrique, voir modalités de purge des suspensions.

Inflige au joueur DESMIDT Kevin licence numéro 2546981023, 1 match supplémentaire de suspension ferme à compter du lundi 23 octobre 2017

Amende de 76 € à ANNEQUIN OS (Article 186 des RG du District Artois)

Donne match perdu par pénalité à ANNEQUIN OS

Confirme la décision de la commission de discipline et donne match perdu pour abandon de terrain à LABOURSE RC.

SC ARTESIEN/NEUVILLE AJ du 10 Septembre 2017

Dans l'impossibilité de porter réserves le dimanche 10 septembre, l'AJ NEUVILLE AJ porte réserves d'après match, sur le match de coupe d'Artois U15. Le club Artésien n'avait pas de FMI en état de fonctionnement (tablette soit disant déchargée et problème de connexion) alors que l'on n'a pas besoin de connexion le jour du match. Le club n'avait pas de feuille de match papier ni de listing de ses joueurs.

Réserves confirmées, appuyées, insuffisamment motivées

La commission,

Considérant que les réserves ont été portées après match, les transforme en réclamations d'après match,

Considérant que les réclamations d'après match ne concernent que la mise en cause de la qualification et/ou la participation exclusivement des joueurs.

Dit que les réclamations sont non recevables. Droits conservés.

Résultat acquis sur le terrain. Score 8 – 2

SC ARTESIEN qualifié

COUPE D'ARTOIS U18 – 1ER TOUR – 3EME JOURNEE

MAZINGARBE EC 2/AOSC SALLAUMINES

Match arrêté à la 80^{ème} minute sur le score de 7 à 3.

La commission, confirme la décision de la commission de discipline et donne match perdu à l'AOSC SALLAUMINES pour abandon de terrain. Score 7 – 0

Pas de point attribué – match blanc

JOURNEES DES 16 et 17 SEPTEMBRE 2017

CHAMPIONNAT SENIORS

SENIORS – D4 – POULE A

19766437 – LAPUGNOY US/ST VENANT AS du 17 Septembre 2017

Match arrêté à la 70ème minute sur le score de 13 à 0 pour LAPUGNOY.

Après lecture du rapport de l'arbitre : match arrêté pour manque de joueurs de ST VENANT – 4 blessés.

Amende de **14 €** à ST VENANT AS.

LAPUGNOY bat ST VENANT AS par pénalité score 13 - 0

SENIORS – D4 – POULE C

19766704 – MERICOURT FC/CROISILLES US 2 du 17 Septembre 2017

Match arrêté à la 65ème minute sur le score de 3 à 0 pour CROISILLES

Après lecture du rapport de l'arbitre : match arrêté pour insuffisance de joueurs de MERICOURT, ils n'étaient plus que 7 après la sortie sur blessure de trois joueurs.

Amende de **14 €** à MERICOURT FC

CROISILLES US bat MERICOURT FC par pénalité. Score 3 - 0

SENIORS – D6 – POULE A

19839262 – AS AUCHY LES MINES 2/AS VENDIN du 17 septembre 2017

Réserves d'AUCHY AS, sur la participation des joueurs de l'AS VENDIN : LECOMTE Thomas PI N° 160862101811, POGES Dylan PI N° 130162201717 et BOWE CLEMENT Almerick PI N° 080462202452

Feuille de match effectuée 20 mn avant la rencontre (non fonctionnement de la tablette)

Réserves confirmées, appuyées, motivées

La commission,

Considérant et après contrôle que le joueur BOWE CLEMENT Almerick licence 68252574 date d'enregistrement le 27 septembre 2017, n'était pas qualifié pour participer à la rencontre.

Dit que les réserves sont recevables. Droits remboursés

AS AUCHY LES MINES bat AS VENDIN par pénalité. Score 3 - 0

VETERANS A 7 – POULE A

MAZINGARBE JF/NOEUX US du 16 Septembre 2017

La commission

Après lecture des différents courriels échangés

Donne match à jouer à une date à fixer.

Dossier transmis à la commission des compétitions Vétérans à 7

JOURNEES DES 29, 30 SEPTEMBRE ET 1ER OCTOBRE 2017

CHAMPIONNAT SENIORS ET COUPE VETERANS ARTOIS

COUPE VETERANS ARTOIS PENNINCK – 1ER TOUR

20043639 – MAISNIL US 5/LIEVIN DIANA 5 du 1er octobre 2017

Réclamation d'après match de DIANA LIEVIN sur la participation et la qualification du numéro 7 de MAISNIL (MIKULA Romuald) – licence non active

Réclamation confirmée, appuyée

La commission, considérant et après contrôle que le joueur numéro 7 MIKULA Romuald licence 1930067077 date d'enregistrement 23 septembre 2017 **était qualifié** pour participer à la rencontre, le délai de quatre jours francs ayant été respecté (art. 89 des R.G. de la FFF)
Dit que les réserves sont non recevables. Droits conservés
Résultat acquis sur le terrain. Score 4 – 4 tab 6 – 5
MAISNIL US 5 qualifié.

FUTSAL – D1

20051087 – SERVINS FUTSAL A.2/VIMY US du 29 septembre 2017

Réserves de VIMY US sur l'ensemble de l'équipe de SERVINS Futsal et les validations des licences.
Réserves confirmées, appuyées.

La commission,

Considérant et après contrôle que le joueur numéro ASSEKOUR Sofiane licence 1906852158 date d'enregistrement 22 septembre 2017 **était qualifié** pour participer à la rencontre, le délai de quatre jours francs ayant été respecté (art. 89 des R.G. de la FFF)

Dit que les réserves sont non recevables. Droits conservés

Résultat acquis sur le terrain. Score 7 – 3

U16 – D2 - POULE B

20040971 – LAVENTIE ES/ROBECQ ST VENANT du 30 septembre 2017

Rencontre non jouée : terrain non tracé.

Après lecture du rapport de l'arbitre,

La commission

Donne match perdu par pénalité à l'équipe de LAVENTIE ES.

ROBECQ ST VENANT bat ES LAVENTIE. Score 3 – 0

JOURNEES DES 16 et 17 SEPTEMBRE 2017

RESERVES NON CONFIRMEES NON APPUYES et FORFAITS

SENIORS – D5 - POULE D

19767364 - CAMBLAIN FC2/SAINS RC 2 du 17 Septembre 2017

Réserves de CAMBLAIN CHATELAIN FC non appuyées non confirmées

Amende de 17 € à FC CAMBLAIN CHATELAIN

Réserves de RC SAINS non appuyées non confirmées

Amende de 17 € à SAINS RC

Résultat acquis sur le terrain. Score 4 - 1

SENIORS – D6 – POULE E

19839878 – ES ANGRES 2/JF MAZINGARBE 2 du 17 Septembre 2017

Absence de l'équipe de MAZINGARBE JF 2 à l'heure du coup d'envoi

1^{er} forfait de MAZINGARBE JF 2 – Amende de 25 €

ANGRES ES 2 bat MAZINGARBE JF 2 par forfait. Score 5 – 0. Match retour à ANGRES ES 2

SENIORS – D7 – POULE B

19951086 – OF ARRAS/AVESNES du 17 Septembre 2017

Absence de l'équipe d'AVESNES à l'heure du coup d'envoi

1^{er} forfait d'AVESNES – Amende de 25 €

ARRAS OF bat AVESNES par forfait. Score 5 – 0. Match retour à ARRAS OF

19951087 – US ABLAIN B/AJ ARTOIS C du 17 Septembre 2017

Absence de l'équipe d'AJ ARTOIS à l'heure du coup d'envoi

1^{er} forfait d'AJ ARTOIS – Amende de 25 €

US ABLAIN B bat AJ ARTOIS C par forfait. Score 5 – 0. Match retour à ABLAIN US

SENIORS – D7 – POULE F

19951614 – LOCON/BOUVIGNY FC du 17 Septembre 2017

Absence de l'équipe de BOUVIGNY à l'heure du coup d'envoi

1^{er} forfait de BOUVIGNY – Amende de 25 €

LOCON RC bat BOUVIGNY FC par forfait. Score 5 – 0. Match retour à LOCON RC

VETERANS ARTOIS - PHASE 1 – NIVEAU 1

19840860 – DIVION UC 5/LABOURSE RC 5 du 16 Septembre 2017

Absence de l'équipe de LABOURSE RC 5 à l'heure du coup d'envoi

1^{er} forfait de LABOURSE RC 5 – Amende de 25 €

DIVION UC 5 bat LABOURSE RC 5 par forfait. Score 5 – 0. Match retour à DIVION UC 5

VETERANS ARTOIS - NIVEAU 2

19841636 – TINCQUIZEL/AGNY du 17 Septembre 2017

Absence de l'équipe d'AGNY à l'heure du coup d'envoi

1^{er} forfait d'AGNY – Amende de 25 €

TINCQUIZEL bat AGNY par forfait. Score 5 – 0. Match retour à TINCQUIZEL

VETERANS A 7 – POULE A

19841636 – OIGNIES ASSB/VIOLAINES AS du 17 Septembre 2017

Absence de l'équipe de VIOLAINES à l'heure du coup d'envoi

1^{er} forfait de VIOLAINES AS – Amende de 15 €

OIGNIES ASSB bat VIOLAINES AS par forfait. Score 5 – 0. Match retour à OIGNIES

VETERANS A 7 – POULE B

19843317 – COURRIERES AS/US VERMELLES du 17 Septembre 2017

Appel téléphonique de l'équipe de COURRIERES pour informer l'US VERMELLES de ne pas se déplacer faute de joueurs de COURRIERES

1^{er} forfait de COURRIERES AS – Amende de 15 €

US VERMELLES bat COURRIERES AS par forfait. Score 5 – 0.

VETERANS A 7 – POULE C

19843448 – AIX AAE/NOYELLES LES VERMELLES AS du 17 Septembre 2017

Courriel de NOYELLES LES VERMELLES nous informant du forfait de son équipe faute de licences validées

1^{er} forfait de NOYELLES LES VERMELLES AS – Amende de 15 €

AIX AAE bat NOYELLES LES VERMELLES AS par forfait. Score 5 – 0. Match retour à AIX AAE

19843451 – AG GRENAY 5/BOUVIGNY FC 5 du 17 Septembre 2017

Absence de l'équipe de BOUVIGNY FC 5 à l'heure du coup d'envoi

1^{er} forfait de BOUVIGNY FC 5 – Amende de 15 €

AG GRENAY bat BOUVIGNY FC 5 par forfait. Score 5 – 0. Match retour à GRENAY AG

19843453 – VERDREL AEP/AUBIGNY SC du 17 Septembre 2017

Absence de l'équipe d'AUBIGNY SC à l'heure du coup d'envoi

1^{er} forfait d'AUBIGNY SC – Amende de 15 €

VERDREL AEP bat AUBIGNY SC par forfait. Score 5 – 0. Match retour à VERDREL AEP

JOURNEES DES 23 et 24 SEPTEMBRE 2017

VETERANS ARTOIS – NIVEAU 2 - POULE J

19841734 – ST VENANT ROBECQ 5/DOURGES AAE 5 du 24 septembre 2017

Appel téléphonique de ST VENANT/ROBECQ 5 pour informer le club adverse de son insuffisance de joueurs et mail de DOURGES.

1^{er} forfait de ST VENANT/ROBECQ 5 – Amende de 25 €

DOURGES AAE 5 bat ST VENANT/ROBECQ 5 par forfait. Score 5 - 0

VETERANS ARTOIS – NIVEAU 1 - POULE A

19840865 – AAE AIX 5/O. VENDIN O du 23 septembre 2017

Absence de l'équipe de VENDIN O. à l'heure du coup d'envoi

1^{er} forfait de VENDIN O. – Amende de 25 €

AAE AIX 5 bat VENDIN O 5 par forfait. Score 5 – 0. Match retour à AIX AAE

19843194 – PERNES CS 5/MAZINGARBE JF 5 du 23 septembre 2017

Absence de l'équipe de MAZINGARBE JF 5 à l'heure du coup d'envoi

1^{er} forfait de MAZINGARBE JF 5 – Amende de 25 €

PERNES CS 5 bat MAZINGARBE JF 5 par forfait. Score 5 – 0. Match retour à PERNES CS 5

VETERANS A 7 - POULE B

19843324 – MERICOURT FC 6/ARLEUX US 5 du 23 septembre 2017

Absence de l'équipe de MERICOURT FC 6 à l'heure du coup d'envoi

1^{er} forfait de MERICOURT FC 6 – Amende de 15 €

ARLEUX US 5 bat MERICOURT FC 6 par forfait. Score 5 – 0.

FEMININES U16F A 8 – POULE B

19993416 – US ROUVROY 2/AS BBV du 23 septembre 2017

Absence de l'équipe de l'AS BBV à l'heure du coup d'envoi

1^{er} forfait de l'AS BBV – Amende de 15 €

US ROUVROY 2 bat AS BBV par forfait. Score 5 – 0. Match retour à ROUVROY

FEMININES U16F A 8 – POULE C

19993761 – US BIACHE/LAVENTIE ES du 23 septembre 2017

1^{er} forfait de LAVENTIE ES – Amende de 10 €

US BIACHE bat LAVENTIE ES par forfait. Score 5 – 0. Match retour à BIACHE

JOURNEES DES 30 Septembre et 1er Octobre 2017

SENIORS D 5 – POULE E

19767499 – NEUVILLE AJ/SALLAUMINES AOSC 2 du 1er octobre 2017

Réserves de NEUVILLE AJ non confirmées non appuyées non recevables

Amende de 17 € à NEUVILLE AJ

Résultat acquis sur le terrain – Score 3 – 0

SENIORS D6 – POULE D

19839665 – COURCELLES US 2/BAILLEUL AS 2 du 1er octobre 2017

Courriel de COURCELLES nous informant de son impossibilité de présenter une équipe le 1^{er} octobre 2017.

1^{er} forfait de COURCELLES US 2. Amende de 25 €

BAILLEUL AS 2 bat COURCELLES US 2 par forfait. Score 5 – 0

SENIORS D7 – POULE G

19951752 – LABEUVRIERE ES 3/KENNEDY FC 2 1er octobre 2017

Absence de l'équipe de FC KENNEDY 2 à l'heure du coup d'envoi

1^{er} forfait de KENNEDY FC 2 – Amende de 25 €

LABEUVRIERE ES 3 bat KENNEDY FC2 par forfait. Score 5 – 0. Match retour à LABEUVRIERE ES

FEMININES - SENIORS A 7 – POULE B

19978623 – AJ ARTOIS/US CROISETTE du 1er octobre 2017

Réserves de l'US CROISETTE non confirmées non appuyées, non recevables

Amende de 15 € à CROISETTE US

Résultat acquis sur le terrain. Score 0 – 3

U18 – D3 – POULE B

200338039 – FOUQUIERES SC/ARRAS PTT AS du 30 septembre 2017

Absence de l'équipe d'ARRAS PTT AS à l'heure du coup d'envoi

1^{er} forfait d'ARRAS PTT AS. Amende de 15 €

FOUQUIERES SC bat ARRAS PTT AS par forfait. Score 5 – 0. Match retour à FOUQUIERES

U18 – D3 – POULE C

20038131 – MONTIGNY FC/PONT A VENDIN AS du 30 septembre 2017

Courriel de PONT A VENDIN AS nous informant du forfait de son équipe pour ce match

1^{er} forfait de PONT A VENDIN AS. Amende de 15 €

MONTIGNY FC bat PONT A VENDIN AS par forfait. Score 5 – 0. Match retour à MONTIGNY

U18 – D4 – POULE A

20054488 – AGNY/ACHICOURT/VAL SENSEE VIS du 30 septembre 2017

Absence de l'équipe d'AGNY/ACHICOURT à l'heure du coup d'envoi

1^{er} forfait d'AGNY/ACHICOURT. Amende de 15 €

VAL SENSEE VIS bat AGNY/ACHICOURT par forfait. Score 5 – 0

56706.1 – ARTESIEN/RIVIERE – QUIERY/IZEL du 30 septembre 2017

Courriel de QUIERY LA MOTTE nous informant du forfait de son équipe pour ce match

1^{er} forfait de QUIERY/IZEL. Amende de 15 €

ARTESIEN RIVIERE bat QUIERY/IZEL par forfait. Score 5 – 0. Match retour à ARTESIEN RIVIERE

U18 – D4 – POULE D

20054584 – HESDIGNEUL US 2/ALLOUAGNE US du 30 septembre 2017

Absence de l'équipe d'ALLOUAGNE US à l'heure du coup d'envoi

1^{er} forfait d'ALLOUAGNE. Amende de 15 €

HESDIGNEUL US 2 bat ALLOUAGNE US par forfait. Score 5 – 0. Match retour à HESDIGNEUL US

U15 – D2 – POULE B

20054584 – RUCH CARVIN/AS BEAURAINS US du 1er octobre 2017

Courriel de RUCH CARVIN nous informant du forfait de son équipe pour ce match

1^{er} forfait de RUCH CARVIN. Amende de 15 €
BEURAINS AS bat RUCH CARVIN par forfait. Score 5 – 0.

U15 – D4 – POULE C

20041880 – NEUVILLE AJ/COURCELLES US du 1er octobre 2017

Courriel de COURCELLES US nous informant du forfait de son équipe pour ce match

1^{er} forfait de COURCELLES US. Amende de 15 €

NEUVILLE AJ bat COURCELLES US par forfait. Score 5 – 0. Match retour à NEUVILLE AJ

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de **7 jours** à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de **65 euros** (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente de la commission
Evelyne BAUDUIN

Le Secrétaire de la commission
Jacques PENNINCK



AUX CLUBS AYANT UNE EQUIPE EN U18 A 8

Il est rappelé que les rencontres de championnat de cette catégorie sont soumises à la FMI et que les dispositions énoncées pour tout manquement (amendes, retrait de points, mise hors compétition) seront appliquées.

Le Secrétaire Général :
Richard RATAJCZAK.